



*Soutenez l'action de Pro Musicis, parrainée par Jean-Claude Casadesus:
"La musique est le plus court chemin d'un cœur à un autre"*

Venez dès le **8 octobre prochain** écouter en concert public des artistes classiques parmi les meilleurs au monde, sélectionnés sur concours, Lauréats du Prix International Pro Musicis, et offrez leur immense talent en "concerts de Partage" à ceux qui vivent dans le handicap et la souffrance. Animée et gérée uniquement par des bénévoles, Pro Musicis s'engage à justifier chaque euro dépensé pour les 21 à 24 concerts de chaque saison, dont les deux tiers de Partage. En cette période d'incertitudes, la musique est plus que jamais une réponse au besoin de rêve et d'espérance de chacun. Davantage encore pour ces enfants et ces adultes "oubliés": ils se retrouvent dans la musique qui naît en leur présence. Plus que jamais les enfants handicapés ou en difficulté ont besoin de cet imaginaire qu'ils se construisent lors des concerts de Partage, ainsi qu'à l'estime d'eux-mêmes qu'ils se créent en classes "Enfants de Bach" animées par l'artiste Pro Musicis. **Grâce à vous !**

En leur nom nous vous exprimons toute une immense gratitude.

François Lafaye, président

Josée Caderas vice-présidente

BULLETIN D'ADHÉSION pour devenir membre de l'Association Pro Musicis

Nom et prénom

Adresse

Adresse courriel (*)@.....

Adhère en tant que Membre Actif / Bienfaiteur (rayer la mention inutile)

Montant de la cotisation

Date et signature

(*) Pro Musicis vous garantit naturellement la confidentialité de cette adresse réservée aux annonces de concerts et à quelques informations sur la vie de l'Association.

Votre adhésion vaut pour la Saison musicale 2018 - 2019 (de septembre à juin) et vous donne droit à réduction de 5 euros sur le prix des entrées aux concerts publics.

MEMBRE ACTIF

- Une personne: 60 euros (coût réel 20,4 euros après déduction fiscale)
- Couple: 90 euros (coût réel 30,6 euros après déduction fiscale)

MEMBRE BIENFAITEUR

- Une personne : 150 euros (coût réel 51 euros) - Couple : 275 euros (coût réel 93,5 euros)

Merci de bien vouloir envoyer votre chèque à l'ordre de "Pro Musicis" à :

Pro Musicis 49 rue Héricart - 75015 Paris

Vous pouvez aussi adhérer via le système ultra sécurisé Paypal, sur le site www.promusicis.fr : voir sur la page d'accueil la fenêtre "Adhère à Pro Musicis"

Les dons et cotisations sont fiscalement déductibles dans les conditions prévues par la loi. Un reçu fiscal vous sera envoyé dès réception de votre don. Un très grand merci d'avance !